

1 PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Aujourd'hui la biodiversité est mise à mal.

Quelles mesures proposez-vous pour la restaurer ?

Envisagez-vous d'établir un Atlas de la Biodiversité Communale qui conditionne les projets d'aménagement futurs ?

Oui, notre biodiversité est mise à mal : dérèglement climatique, pollutions, urbanisme.

Les actions ayant l'impact le plus rapide, pour une commune est l'urbanisme.

On ne protégera la biodiversité qu'en la connaissant et c'est la raison pour laquelle nous avons inscrit l'ABC à notre programme. Pour son élaboration, nous souhaitons, comme, ce le fut, à Pouldreuzic associer les enfants et si possible les adolescents aux côtés des associations et des habitants.

Détruire la biodiversité peut être très rapide, la restaurer peut dépasser largement, un mandat municipal et nous avons espoir qu'ils puissent devenir des vigies actives de son évolution.

A Pont-l'Abbé, commune à la confluence de 2 rivières se jetant dans une ria, la biodiversité à préserver est terrestre mais aussi aquatique dont maritime. Tout est étroitement connecté. Dans la partie marine, travaillent une vingtaine de conchyliculteurs, beaucoup sont jeunes. Cette zone parmi les plus productives de Bretagne, reprenait vie avec l'amélioration de la qualité de l'eau. Depuis juillet 2025 une partie de la rivière a été déclassée C, rendant impossible l'élevage de coquillages fouisseurs, une autre partie est en voie de déclassement ce qui nécessiterait, pour la vente, des installations coûteuses.

Sans la présence de ces entreprises qui risquent demain de se retrouver en grande difficulté.

Sans les contrôles de la qualité des eaux régulières induites par leur activité, nous n'en saurions rien.

Pour eux, pour nous tous, pour la pêche, nous travaillerons au niveau communautaire et avec le sage Ouest-Cornouaille à la préservation des eaux de la source à la mer. Ce qui est un élément déterminant de la richesse de la biodiversité qui détermine la richesse de la zone de nourricerie d'alevins qu'elle constitue. En amont, dans le même objectif, nous devons maintenir, protéger les haies et les zones humides. Leur inventaire, pour nous, doit être revu, trop d'entre elles ont été oubliés.

La richesse, la diversité des planctons sont les premiers maillons de la chaîne alimentaire halieutique et nous étudierons au sein de la communauté de communes, la création d'un observatoire du plancton.

2. RÉDUIRE LES POLLUTIONS

En Pays-Bigouden, l'air, les sols, les cours d'eau et l'océan subissent des pollutions néfastes au vivant, à la santé et au bien-être des habitant·e·s

Quelles mesures proposez-vous pour les étudier et mettre en oeuvre des solutions ?

Les événements, qui viennent de se dérouler, ont posé de manière cruciale la question de l'inadaptation et la nécessité de restaurer et redimensionner les réseaux, en particulier, d'assainissement. Depuis plus de 10 ans, les personnes en responsabilité à la communauté de communes connaissent les risques de submersion de 3 stations et l'importance des eaux dites « parasites » rentrant dans le réseau. Un chiffre moyen est affiché, ne laissant aucun doute sur le total dysfonctionnement en période de pluie. En février 2026, ce fut le maximum, les eaux d'assainissement ont été conduites en direct vers la mer. Au-delà de cet événement extrême, cet été, des plages ont été fermées et les conchyliculteurs voient de plus en plus souvent les ventes interdites pour questions sanitaires. La bactériologie fait l'objet d'analyses régulières, d'autres polluants exceptionnellement.

Pour nous, cette question, qui sera très couteuse, fera partie de nos priorités.

Nous serons très vigilants aux méthodes de décontamination des sols de l'ancien centre technique de Pont-l'Abbé et du curage du plan d'eau du Moulin neuf afin qu'ils ne génèrent pas de pollutions importantes.

Nous souhaitons travailler de manière plus étroite avec la population, et bien sûr les associations en créant une commission extra-municipale sur ces questions et plus globalement sur la transition écologique.

D'ores et déjà de nombreuses personnes et plusieurs associations sont engagées dans des actions de recyclage, nous encouragerons leurs actions.

Nous pensons que nous pouvons mieux faire dans le tri et la réduction du volume des déchets. Le défi du 0 déchet initié par un air de terre pourrait être renouvelé. Il est évident, que nous devons collectivement (élus et associations) encourager la réduction des déchets et sensibiliser aux pollutions qu'ils génèrent.

Constatant que de nombreuses personnes se déplacent au centre de tri avec des déchets verts, nous étudierons la possibilité de broyage de ceux-ci par quartiers.

3. AMÉLIORER LES MOBILITÉS

La circulation automobile ne cesse d'augmenter sur le territoire, provoquant saturation du trafic, pollutions et emprise supplémentaires sur les espaces naturels.

Que proposez-vous pour développer les mobilités alternatives, adapter et renforcer les transports en commun, et réduire le recours à l'automobile ?

C'est en effet une de nos priorités, car le manque d'offre de mobilité est un facteur de discrimination sociale et générationnelle. La dynamique démographique du Pays bigouden va l'amplifier.

Sur Pont-l'Abbé, une première analyse a été engagée avec un bureau d'études Engis, se limitant à un plan de circulation communal et non une réflexion plus large des mobilités au sein du bassin de vie et d'emploi. Nous avons eu un constat clair de saturation des axes principaux alors que de nouveaux quartiers en construction vont amplifier les choses.

<https://ville-pontlabbe.bzh/wp-content/uploads/2025/07/phase-3-reunion-publique-restitution.pdf>

La saturation du trafic automobile dans et autour de Pont-l'Abbé (même hors période estivale) est une réalité. C'est sur certains axes un facteur limitant le développement de modes de déplacements (vélos, piétons).

Réduire le transport automobile est possible.

1 En négociant avec la Région l'amélioration des conditions d'attente des bus Breiz go:

- Une vraie gare routière et non 2 Abribus en plein vent.
- Des arrêts mieux repartis dans la ville.

2 En créant des aires de covoiturage, en particulier, côté sud et Sud-ouest de Pont-l'Abbe.

3 En étudiant, avec les habitants, la mise en place d'un service de minibus pour desservir les quartiers les plus excentrés.

4 En initiant, un audit participatif avec les personnes à mobilité réduite ou handicapée y compris visuelle, débouchant sur un programme d'actions concrètes.

Pour les circulations piétonnes et les vélos des espaces clairs structurés, avec une bonne signalétique et mieux sécurisés sont nécessaires avec des trottoirs en état !

4. MIEUX MANGER

*L'accès pour chacun.e à une alimentation saine et locale est un enjeu de société majeur.
Comment faciliter cet accès à tous et toutes, et notamment aux personnes défavorisées ?
Quelles mesures prendrez-vous pour améliorer la restauration collective (scolaire et autres) de
votre commune ?*

La cantine scolaire, les repas de l'espace d'accueil loisirs des enfants, sont directement en lien avec la municipalité et nous travaillerons avec les parents d'élèves, le personnel travaillant en cuisine et réalisant les achats et appels d'offres. Nous voulons un approvisionnement plus local et aller vers une cantine 100 % bio. Nous nous appuierons sur l'expérience de l'association « les pieds dans le plat » et les communes bretonnes ayant déjà engagé cette mutation, sans surcote pour les familles. La cantine à 1 € pour les plus modestes sera maintenue. Nous prendrons conseil d'une diététicienne dans l'élaboration des menus.

Nous travaillerons dans un second temps à une démarche du même type pour les repas aux personnes âgées.

Tout le monde doit avoir le droit à une alimentation saine. Les familles les plus défavorisées s'approvisionnent dans les banques alimentaires, au secours populaire, aux restaurants du cœur c'est donc avec eux que nous travaillerons sur cette question.

Parallèlement nous encouragerons des initiatives comme les Communs de Quelourdec et en fonction des demandes, nous créerons de nouveaux espaces pour des jardins partagés.

5. SOUTENIR LES PRODUCTIONS LOCALES

*L'agriculture biologique, la pêche artisanale, les métiers de l'artisanat et de la création artistique
sont des activités vitales pour le territoire.
Quelles mesures envisagez-vous pour les soutenir (marchés, espaces de vente et d'expositions,
événements ...) ?*

La création artistique est multiple, arts plastiques, musiques, théâtre, danse, cultures bretonnes, broderies, tissage. Outre la poursuite d'un espace bien identifié dans les marchés de Pont-l'Abbé, nous favoriserons les lieux d'exposition, la découverte des métiers d'art par les enfants, notamment.

Avec les parents d'élèves, les enseignants volontaires, la médiathèque, des ateliers pourront être mis en place.

A Pont-l'Abbé nous envisageons, la création d'une commission extra municipale concernant le secteur culturel pour développer des activités concernant tous les âges.



Nous proposerons au sein de la communauté de communes, une école de musique.

La nouvelle orientation des cantines aboutira aussi au renforcement de notre collaboration et dialogue avec les producteurs locaux des secteurs agricoles et halieutiques.

Nous souhaitons par ailleurs, étudiez avec eux, l'opportunité d'un second marché à Pont-l'Abbé à un moment permettant, à ceux qui travaillent, de venir s'approvisionner en produits locaux et de saison.

6. QUEL AVENIR POUR LA PÊCHE ?

La pêche et l'activité des ports, piliers de la vie économique, sociale et culturelle du Pays-Bigouden, sont menacées.

En lien avec la filière, quelles mesures proposerez-vous au sein de la future Communauté de Communes pour accompagner la nécessaire transition des techniques de pêche, des modes de propulsion et des circuits de commercialisation, afin de favoriser une pêche responsable et garantir le maintien de l'activité ?

On est le 19 février 2026, depuis plusieurs semaines les tempêtes s'enchainent laissant peu d'opportunités aux bateaux de sortir.

Aujourd'hui, Deux Bara du Pays-Bigouden sont en mer. Le logiciel « Marine trafic » (version gratuite), permet de les identifier, non loin de nombreux bateaux qui contrairement à la législation n'ont pas leurs transpondeurs actifs... Ils ne sont donc pas identifiables...

Pourquoi toujours et encore moins de moyens, en France, en mer pour contrôler les activités de pêche, faire respecter au moins le minimum, rendre l'identification du navire possible et voir ensuite, son lieu de débarquement sa cargaison ?

Le dérèglement climatique, modifie profondément le nombre de jours de pêche, la répartition géographique des espèces, leur reproduction.

Dans les estuaires et les étangs littoraux, principales zones de nourricerie des juvéniles, les pollutions s'amplifient.

La rentabilité des navires est instable et les banques hésitent à financer les quelques reprises de bateaux des 20 m par les jeunes alors que 26 navires viennent d'être détruits et que d'autres sont vendus.

Cette année encore les élus du syndicat mixte des ports de Cornouaille ont activé les dissensions entre les ports bigoudens en concentrant les investissements principalement sur un port oubliant qu'il est essentiel de maintenir ce maillage de ports, orientés différemment par rapport aux tempêtes.



La situation est complexe et les compétences dispersées dans des niveaux institutionnels multiples. Dans ce contexte, nous ne serons efficaces que si collectivement nous définissons nos objectifs, que si nous retrouvons un lieu d'échanges apaisés.

Plus que jamais et au-delà du monde maritime, les Bigoudens doivent réfléchir et développer une vision d'avenir, une stratégie commune sur l'avenir du monde de la pêche qui a forgé notre identité. A cette fin, maire de Pont-l'Abbé, je porterai à l'échelle de la communauté de communes la mise en place d'assises des pêches et des aquacultures du Pays bigouden...et avant cela, oui bien sûr à l'école publique de Pont-l'Abbé, dès que les engagements de l'actuelle municipalité seront clos, les enfants mangeront du poisson des ports bigoudens !

7. AMÉLIORER L'ACCES AU LOGEMENT

L'accès au logement, à l'achat comme à la location, est de plus en plus difficile, notamment pour la jeune génération.

Quelle politique du logement (urbanisme, fiscalité)... proposez-vous pour favoriser l'accueil et le maintien des actifs locaux et de leurs familles sur votre commune ?

Cette question est très importante pour nous et nous reprenons ci-dessous l'ensemble de nos engagements concernant l'habitat paru dans Ouest-France, plusieurs axes sont envisagés :

- Face à l'augmentation du prix de vente des logements depuis 5 ans, nous avons à coeur de permettre à tous les ménages d'accéder à des logements abordables.

Le marché immobilier dans notre ville a effectivement beaucoup augmenté depuis le COVID. De ce fait, il nous faut vite reprendre la main sur la politique de l'habitat en portant des programmes de logements bien insérés dans les quartiers, à des prix abordables. Nous souhaitons aussi engager un programme ambitieux de réhabilitation de l'habitat dans le centre ancien pour permettre aux ménages de vivre dans ce quartier et de renforcer son animation.

- Les locations de courte durée, résidences secondaires et logements vacants sont des sujets qui font débat en Pays bigouden. Plusieurs pistes sont possibles pour agir sur ces dossiers à Pont-l'Abbé

L'urgence, c'est de parvenir à l'encadrement des loyers auprès de l'État à Pont-l'Abbé qui est en zone tendue et de maîtriser le développement des meublés de tourisme type Airbnb. L'autre urgence, c'est d'exploiter l'inventaire des logements vacants et d'encourager les propriétaires, par des aides à la réhabilitation, à les mettre à bail de longue durée.

- Le Pays bigouden est particulièrement touché par les violences intrafamiliales. La création du premier logement d'urgence est sur la table. Mais nous considérons que ce n'est qu'une première étape.

Un seul logement d'urgence est bien évidemment insuffisant au regard des besoins. Nous proposons la réalisation dans les meilleurs délais de 2 logements afin de répondre à toutes les formes d'urgences auxquelles la population peut être confrontée. Au-delà de l'hébergement, nous proposerons un soutien des travailleurs sociaux.

- Notre politique en matière de logements sociaux sera ambitieuse.

Avec seulement 10 % de logements sociaux actuellement dans la commune, il nous semble indispensable de prévoir un rattrapage dans les futurs programmes immobiliers. Nous imposerons un seuil de 30 % de logements sociaux en veillant à la mixité sociale, la solidarité intergénérationnelle et des loyers accessibles, notamment pour les familles monoparentales. Ce

Rattrapage peut nous permettre d'accueillir de jeunes couples, encore faut-il qu'ils puissent trouver un emploi à proximité. Il faut agir en même temps sur ces deux préoccupations pour y parvenir.

8. ÉCONOMISER L'ÉNERGIE, ET LA PRODUIRE LOCALEMENT

La diminution de la consommation des énergies fossiles et le développement de la production d'énergies renouvelables et locales sont des enjeux forts pour la transition.

Que proposez-vous pour réduire la consommation énergétique de la commune (éclairage public, rénovation des bâtiments communaux, véhicules....) et pour contribuer à la production d'énergies renouvelables sur le territoire ?

Le 12 février 2026, la communauté de Communes du Pays bigouden sud a adopté, après enquête publique, son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce cadre va tracer « la trajectoire écologique de notre secteur jusqu'en 2032 » à annoncé Jean-Michel Gaigné, vice-président actuel, de la communauté de communes.

https://www.ccpbs.fr/media/2025/08/1_Diagnostic_PCAET_Vdef.pdf puis bordereau de vote du 12 février.



Nous suivrons avec attention sa réalisation et demanderons son évaluation en cours de réalisation. Des mesures sur la qualité de l'air avant de nouvelles installations importantes de chauffage au bois sont notamment nécessaires.

Concernant l'éclairage de notre commune, nous souhaitons un audit et un débat avec les habitants. Des espaces non publics sont éclairés toute la nuit et des passages piétons ne le sont pas y compris en période de déplacement des enfants pour rejoindre leur établissement scolaire.

9. SENSIBILISER AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

La transition écologique et sociale est la condition d'un futur désirable pour le territoire. Quelles mesures préconisez-vous pour sensibiliser, informer et éduquer à ces enjeux ?

Pays-Bigouden en transition, films suivis de débats, jardin pédagogique, interpellation des élus lors des élections, forum social, forum si la mer monte, réunions associatives, politiques, propositions de formation, balades de découverte de la nature, interventions de l'animateur communauté de communes dans les écoles, des enseignants, conférence à la médiathèque, cours de cuisine. ...Beaucoup de choses ont été faites, sur l'ensemble du pays bigouden. Certaines en synergie, d'autres de manière plus isolée. La sensibilisation progresse, les pratiques individuelles aussi mais trop lentement au regard de l'urgence des enjeux.

Comment passer à la vitesse supérieure ?

Surement en renforçant les synergies entre élus et associations soucieuses de ces transitions.

A Pont-l'Abbé, nous souhaitons ouvrir à réflexion à travers une commission ouverte aux non-élus (extra-municipale) pour être plus efficace ensemble, informer, sensibiliser mais aussi mettre en oeuvre des actions concrètes exemplaires comme l'ABC et le travail vers des cantines 100 % bio. Nous intégrerons bien sûr le conseil municipal des jeunes à cette réflexion.

10. DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

De nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens aimeraient participer davantage à l'élaboration des politiques publiques locales.

Quelles dispositions pratiques proposez-vous de mettre en place dans votre commune et dans la future Communauté de Communes pour ré-interroger la gouvernance locale et favoriser la participation des habitant·e·s aux décisions les concernant

- Démocratie participative :

Mettre en place des instances de concertation à l'échelle des quartiers, créer des commissions extra municipales (transition écologique)... et consulter les habitants sur les décisions municipales majeures.



Organiser des conférences citoyennes sur les grands choix écologiques et sociaux (mobilité, foncier, énergie, alimentation, action sociale et solidarités).

Avoir une meilleure information sur la gestion municipale et le rôle de la Communauté de communes.

Proximité des élus :

Ouvrir les séances du conseil municipal aux questions des habitants.

Répondre systématiquement aux courriers et courriels adressés aux élus.

L'accessibilité des informations municipales pourrait être menée de manière différente et complémentaire à l'existant que l'Internet et les médias locaux et le journal municipal comme par exemple la diffusion, comme pratiqué dans certaines communes, d'un feuillet mensuel ou trimestriel à disposition chez les commerçants qui le souhaitent.

Yves Canevet